

Commune de
ST-LEGER-LES-MELEZES

(Hautes-Alpes)

REUNION
du
CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 21 mars 2024

à

20 heures

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

DELEGATIONS

- Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal (Article L 2122-22 du CGCT)

VVF

- Avenant numéro 2 au bail civil du 16 mars 2020
- Avenants au marché de travaux pour la restructuration du bâtiment d'accueil

PUBLICITE

- Opposition au transfert de police de la publicité aux EPCI

BATIMENT

- marché pour l'étude de diagnostic et de faisabilité pour l'aménagement d'une salle hors sac

AEP

- Avenant à la mission de maîtrise d'oeuvre AEP du bureau HYDRETUDES
- Attribution du marché de travaux renouvellement de la canalisation d'adduction entre le réservoir de Naïs et le réservoir de Moulin du Serre - Phase n°3
- Demandes de subventions aux divers organismes pour les travaux renouvellement de la canalisation d'adduction entre le réservoir de Naïs et le réservoir de Moulin du Serre - Phase n°3

INONDATIONS

- Conventions de délégation entre la CCCV et les communes pour la surveillance des systèmes d'endiguement en période de crue

FISCALITE

- Exonération sur délibération de taxe foncière sur les propriétés bâties (Max 29/02/24)

ANMSM

- Désignation d'un référent CIMES Durables

OPHLM

- Convention de gestion en flux des réservations de logements sociaux

FONDS SOLIDARITE LOGEMENT

- Participation financière FSL 2023

QUESTIONS DIVERSES

A St-Léger-les-Mélèzes,
Le 14 mars 2024

Le Maire,
Gérald MARTINEZ

